

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2026

Date de convocation : 27/03/2026				
Nbre de membres en exercice	Présents	Absents	Absents ayant donné procuration	Votants
15	13	0	2	15

L'an deux mille vingt-six,
Le 1^{er} avril, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur THOUY Clément, Maire.

Étaient présents : THOUY C. – VACHER M. – MONCOEFFE M. - LEMAIRE E. – MONTEJANO G. – THOUY J. – LOSSON A. – LECUYER J. – ARRIGHI Z.– MALNAR V. - DUBIETZ P. – PAGÈS DAVOINE C. – DOCQUIER-KIRBACH O.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés/absents :

Étaient absents ayant donné procuration : PERAIRE C. (à VACHER M.) – NIZAN S. (à MONCOEFFE M.)

Mme THOUY J. a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES CNAS

Le Maire informe l'assemblée que la commune est adhérente au CNAS (Comité National d'Action Sociale). A ce titre, le personnel bénéficie d'un large éventail de prestations sociales.

Les instances du CNAS siègent pour une durée de 6 ans, calquée sur le renouvellement des conseils municipaux. Il convient donc de désigner les délégués CNAS : 1 délégué agent et 1 délégué élu.

Il propose de désigner :

- Agent : Cécile SAVIGNAC
- Elu : Clément THOUY

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Voix pour : 15

Voix contre : 0

Absentions : 0

DESIGNE Mme Cécile SAVIGNAC (Délégué Agent) et M. Clément THOUY (Délégué élu) au sein du CNAS pour la commune.

Pour extrait conforme

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Le Maire, Clément THOUY	Le secrétaire de séance, Justine THOUY

